AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Une séance extraordinaire sera tenue le mardi 17 décembre 2024 à compter de 19 h en la salle du conseil municipal au 7 chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir pour prendre en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des prévisions budgétaires et du Programme triennal d'immobilisations

2. Adoption des prévisions budgétaires de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025

3. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

4. Document explicatif sur les prévisions budgétaires 2025 et transmission à chaque adresse civique

5. Période de questions

6. Clôture de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Sainte-Angèle-de-Monnoir, ce 25e jour de novembre 2024.

__(Original signé)_____
Pierrette Gendron, DMA
Directrice générale et
greffière-trésorière